



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Toulouse, le 10 novembre 2011

Affaire suivie par : Yvain Benzenet  
Téléphone : 05 61 58 54 29  
Courriel : yvain.benzenet@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées  
Autorité environnementale

à

Réf. : YB-65-AME-520Bd-aeYsauxPrefD

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées  
Direction départementale des territoires

**Information sur l'existence d'un avis tacite  
de l'Autorité Environnementale**

**Commune d'Izaux (65) – Construction d'une centrale photovoltaïque au sol**

Par courrier de la préfecture des Hautes-Pyrénées en date du 10 octobre 2011 à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), vous avez sollicité l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, au titre des articles L.122.1 et R.122.8.16 du Code de l'environnement (CE) relatifs à l'incidence sur l'environnement des centrales photovoltaïques au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc, pour la construction, par la société «Parc Solaire de la lande II», d'une centrale photovoltaïque au sol de 7 MWc, lieu-dit « de la Lande » sur la commune d'Izaux (65).

Le caractère fortement anthropisé du site d'implantation et l'incidence *a priori* limitée de l'installation sur son environnement m'amène à ne pas émettre d'avis. A compter du 11 décembre 2011, l'avis de l'Autorité Environnementale sur ce projet sera donc tacite et réputé favorable.

En tant qu'autorité administrative compétente pour prendre la décision d'autorisation, il vous appartient d'adresser au pétitionnaire l'information de l'existence de cet avis tacite, et de la joindre au dossier d'enquête publique.

Parallèlement, cette information devra être publiée par voie électronique sur le site de la préfecture des Hautes-Pyrénées, comme précisé à l'article R-122-13 du Code de l'environnement.

Pour le Préfet de région et par délégation  
l'adjoint au secrétaire général pour  
les affaires régionales de Midi-Pyrénées

Eric BERTHON